

Interview de Son Altesse Royale le Prince Hassan de Jordanie*

Son Altesse Royale le Prince El Hassan bin Talal fut le conseiller politique le plus proche, le confident et le représentant de son frère, le roi Hussein de Jordanie, jusqu'au décès de celui-ci en 1999. Fondateur de nombreux comités, instituts et organisations, jordaniens et internationaux, il participe activement à leurs travaux. Actuellement président du Arab Thought Forum, il fut président du Club de Rome ainsi que du Bureau indépendant sur les questions humanitaires. Il est membre du groupe d'experts chargé par le Secrétaire général des Nations Unies de suivre la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés en 2001 à Durban, en Afrique du Sud, lors de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Diplômé de l'université d'Oxford, docteur honoris causa en droit, en lettres, en théologie et en études orientales et africaines, le Prince El Hassan bin Talal a reçu de nombreuses distinctions, notamment la Médaille Abu Bakr Al-Siddique décernée par l'Organisation des Sociétés arabes du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, les plus récemment publiés étant, en anglais, To Be A Muslim (2003) et Continuity, Innovation and Change: Selected Essays (2001) et, en arabe, In Memory of Faisal I: The Iraqi Question (2003).

Quel jugement portez-vous sur les conséquences humanitaires du conflit en Irak ?

Le manque de données empiriques constitue l'un des problèmes majeurs de toute évaluation. Prenons le cas de la bataille de Fallujah. Je suis membre du conseil d'administration de *Peace Direct*, l'organisation qui a rassemblé les informations dont est tirée la pièce de théâtre intitulée *Fallujah*. Jouée à Londres par des acteurs de premier plan tels que, notamment, Imogen Stubbs, cette pièce relate plus de 70 violations du droit international humanitaire, commises par toutes les parties¹. Bizarrement, aucune action en justice n'a été intentée contre qui que ce soit. Les morts et les souffrances endurées à Fallujah ont été en grande partie le résultat de violations flagrantes du droit humanitaire. J'ai le sentiment que le cas de l'Irak illustre la nécessité d'un code international de principes humanitaires. L'absence de toute base de données fiable est l'un des principaux obstacles sur lesquels butte le droit humanitaire. Nous devons en revenir aux faits pour faire prévaloir l'obligation de « rendre des comptes ».

La création de bases de données empiriques est-elle réalisable en temps de guerre ? Vous connaissez l'étude publiée dans la revue médicale *The Lancet* et vous avez suivi le projet *Iraq Body Count* qui vise à dresser le bilan des pertes humaines en Irak : vous ne pouvez donc ignorer que les chiffres concernant les victimes sont souvent manipulés à des fins politiques.

Si les parties engagées dans un conflit en ont la volonté, il est possible de parvenir à une forme ou à une autre de « comptabilité ». Par exemple, l'université d'Oxford, l'université

* L'interview a été réalisée le 2 mars 2008 par Toni Pfanner, rédacteur en chef de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, et Paul Castilla, chef de la délégation du CICR à Amman, Jordanie.

La version anglaise de l'interview a été publiée dans : *International Review of the Red Cross*, Vol. 89, N° 868, décembre 2007, pp. 785-794.

¹ Écrite et mise en scène par Jonathan Holmes, la pièce *Fallujah* est basée sur divers travaux de recherche et entretiens conduits par l'auteur et par Scilla Elworthy, fondatrice de *Peace Direct* et nommée pour le prix Nobel de la Paix. Les témoignages présentés – dont aucun n'avait été entendu auparavant – ont été recueillis auprès de diverses sources : civils irakiens, responsables religieux, membres de l'armée américaine, politiciens, journalistes, membres du personnel médical et travailleurs humanitaires américains et, enfin, membres de l'armée britannique. Tous les mots utilisés par l'auteur sont repris textuellement des divers témoignages.

John Hopkins et un certain nombre d'organisations internationales tentent de mesurer les effets de la guerre. Les chercheurs utilisent toute une panoplie d'outils afin d'obtenir des chiffres concernant les morts et les blessés, pendant et après les principales opérations militaires (menées par les forces de la coalition) ainsi que sur les victimes de la guerre d'attrition, toujours en cours, des attentats suicide, etc. Une telle démarche est importante. Ayant un *Attorney General* dans leur pays et un juriste attaché à chaque unité déployée sur le terrain, les armées régulières sont sans doute mieux à même de calculer les pertes en vies humaines que des administrations civiles venant d'être mises en place et n'ayant, simplement, aucune expérience en la manière.

Les chiffres fournis sont cependant très différents.

Je vous l'accorde. Ces écarts sont apparus clairement lors de la publication des informations issues d'un projet lancé en 2003, alors que l'invasion paraissait imminente, et dénommé *Iraq Body Count* : le bilan annoncé – 2 500 Irakiens tués lors de la phase initiale de la guerre – concorde mal avec les estimations données par les États-Unis quant aux morts dues aux forces de la coalition, soit quelque 114 personnes tuées. Invoquer les dommages collatéraux n'est pas suffisant pour expliquer une telle disparité.

Dans un article paru en 2004 dans *The Lancet*, Roberts et Burnham *et al.* ont confirmé les soupçons selon lesquels les États-Unis auraient minoré le nombre d'Irakiens tués. Bien sûr, en disant cela, je ne cherche pas querelle à qui que ce soit. Comme l'a écrit Richard Horton, le rédacteur en chef de la revue : «Quels que soient les chiffres cités au sujet des pertes en vies humaines, il apparaît que les victimes civiles de la guerre en Irak se comptent par milliers – et que leur nombre ne cesse de croître». C'est cela que je trouve extrêmement frustrant, qu'il s'agisse de la Palestine, du Darfour, de l'Afghanistan ou de l'Irak. Un dicton arabe ne dit-il pas que la mort peut avoir bien des causes, mais qu'il n'y a qu'une seule mort ?

J'ai beaucoup d'admiration pour le projet mis sur pied sous le nom de *Open Society Archives*. D'abord déposées à Munich, puis transférées à Budapest, ces archives rassemblent des informations détaillées sur la situation en Europe centrale et orientale pendant la Guerre froide et les années suivantes. Il me semble que l'on peut en tirer l'enseignement suivant : s'il est fait peu de cas des populations vivant au cœur du Moyen-Orient, contrairement à l'importance accordée aux populations du cœur de l'Europe occidentale, c'est sans doute parce que ces dernières appartiennent potentiellement à une Europe élargie.

Ainsi estimez-vous que les chiffres concernant les pertes humaines sont généralement non fiables, des raisons politiques conduisant à exagérer ou à minimiser le nombre de victimes ?

Lorsque le gouvernement irakien publie des déclarations sur le nombre de personnes tuées ou blessées, les chiffres cités ne sont pas comparés aux estimations des organismes internationaux. Évidemment, une organisation telle que le CICR mettrait en péril sa capacité d'intervention si elle livrait des chiffres au public. Quiconque prend position au sujet des pertes civiles se trouve immédiatement soupçonné de parti pris ou, dans le cas de l'Irak, d'anti-américanisme. La guerre en Irak n'est pas un conflit entre deux parties, entre une force de coalition étrangère, d'une part, et la population irakienne, d'autre part. Lorsque l'on considère en toute objectivité le nombre de civils tués, on voit qu'un fort pourcentage de pertes civiles est imputé à des acteurs non étatiques et à ceux qui – comme Blackwater et d'autres entreprises mercenaires – sont à l'origine du phénomène de « privatisation » de la guerre.

Le déplacement des personnes qui cherchent asile à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Irak a-t-il des répercussions sur toute la région ?

Le Levant est aujourd'hui le théâtre de déplacements majeurs de populations. La région en est affectée dans son ensemble, de même que sa capacité de relèvement. Là encore, il faudrait disposer de données empiriques permettant d'analyser tous les aspects physiques, économiques et humains de la situation pour pouvoir déterminer le nombre de personnes touchées. Cela concerne les Palestiniens, les Irakiens, les Palestiniens vivant en Irak, et cela s'applique à toutes les différentes parties engagées dans les divers conflits en cours.

Permettez-moi de citer le HCR : « En septembre 2007, on estimait à plus de quatre millions le nombre d'Irakiens déplacés dans le monde, dont quelque 2,2 millions en Irak et un nombre similaire dans les pays voisins (en particulier en Syrie et en Jordanie). Par ailleurs, quelque 200 000 personnes se trouvent dans des pays plus lointains ». Si nous voulons nous pencher sur la situation des déplacés, il nous faudra d'abord reconnaître que ces quatre millions de personnes relèvent de nombreuses catégories différentes.

L'un des problèmes importants réside dans le grand nombre de veuves. Nous estimons qu'en Irak, du fait de toutes les guerres que le pays a connues, quelque trois millions de femmes ont perdu leur conjoint. Les attitudes culturelles sont telles dans la région que beaucoup de ces femmes sont désormais considérées comme des « citoyens de deuxième classe ». Les veuves ne peuvent pas partir à l'étranger pour tenter d'y gagner leur vie. En effet, au regard de la loi, elles n'ont pas le droit d'assumer la charge d'une famille, en particulier si elles se rendent dans un autre pays.

Ce qui apparaît en vérité aujourd'hui, c'est que la capitale culturelle de l'Irak a été précipitée dans la faillite. Les plus compétents de ses habitants ont quitté le pays. Si certains ne sont pas partis, c'est tout simplement parce qu'ils ne possèdent pas de compétences « exportables ».

Sur le plan de la sécurité, la situation reste très précaire dans de nombreuses régions de l'Irak. De plus, malgré sa très grande variété culturelle et ethnique, Bagdad est aujourd'hui une cité largement divisée. Une logique sectaire serait-elle à l'œuvre dans la capitale ?

Non, il ne s'agit pas de logique sectaire. Je souhaite attirer votre attention sur un article de Jerry Z. Muller paru dans la livraison de mars-avril 2008 de la revue *Foreign Affairs* sous le titre : « Us and Them : The Enduring Power of Ethnic Nationalism » (Nous et eux : l'irréductible pouvoir du nationalisme ethnique). L'auteur écrit : « En général, l'Amérique a minimisé le rôle du nationalisme et de la politique d'inspiration ethnique. (...) En deux ou trois générations, l'identité ethnique des immigrés se trouve atténuée sous l'effet de l'assimilation culturelle et des mariages intercommunautaires. Comment imaginer qu'il pût en être autrement dans d'autres parties du monde ? ». Cela apparaît comme une proposition un peu simplificatrice. Je souhaite affirmer très clairement que, dans notre partie du monde, le sectarisme n'a cessé d'être exacerbé par les influences – fort diverses, incohérentes, sans liens entre elles et toujours combatives – exercées par des forces extérieures. En sus des conflits ethniques et du sectarisme, c'est une guerre par procuration qui est livrée en Irak ainsi que, potentiellement, au Liban, voire dans d'autres points de la région.

Pourtant, les divisions sectaires existent bel et bien à Bagdad...

Il se peut que des personnes soient ostensiblement Sunnites ou Chiites. Néanmoins, quand vous parlez des Sunnites et des Chiites à La Mecque ou à Nadjaf (c'est-à-dire dans des villes où de tels sujets ont lieu d'être débattus), vous réalisez qu'il n'existe aucun antagonisme inévitable entre Sunnites et Chiites. Un processus d'atomisation des groupes est en cours

actuellement et il inclut une désagrégation des ethnicités : les Kurdes contre les Arabes, les Chiites iraniens contre les Chiites arabes.

Le terrorisme vient combler le vide qui se crée ainsi. Et, en tant que tactique, le terrorisme est de caractère non discriminant. Il prospère grâce aux destructions et à la perpétuation de l'état de peur. Je pense que cette industrie haïe est en train de remporter la victoire. Elle est à l'œuvre sur le terrain, exigeant des vies. Qu'est-ce que tout cela a donc à faire avec la religion ? Je dois avouer que, pour ma part, je l'ignore. Le conflit actuel oppose le local à l'étranger et se déroule entre des groupes qui combattent pour, ou contre, l'un et l'autre.

Quel a été l'effet du grand nombre de victimes civiles ?

De manière générale, les personnes qui veulent obtenir le changement deviennent de plus en plus nihilistes ou apathiques. Soit elles ne font rien, soit elles sont toujours davantage favorables à l'exclusion. Cela signifie qu'un nombre croissant de personnes se radicalisent : certaines se préparent réellement à sacrifier leur vie, d'autres participent au développement d'une économie alternative. Prenez, par exemple, le cas de la culture de l'opium en Irak – il s'agit assurément de l'économie alternative – l'économie du désespoir, l'économie de la cupidité.

Rendre la justice constitue également un enjeu important en Irak. Le Tribunal spécial pour l'Irak a inculpé les anciens dirigeants du régime Baath ; il existe en outre l'exigence de faire bénéficier chaque détenu d'un procès équitable.

Au prétexte de libérer les Irakiens d'un système autocratique (le régime Baath, en l'occurrence), les derniers de ses dirigeants ont finalement été condamnés. La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : les ordres du jour sécuritaire et juridique continueront-ils à ne concerner que les anciens dirigeants du parti Baath, ou va-t-on commencer – au vu des incidents survenus à Abou Ghraïb et dans d'autres prisons irakiennes – à introduire certaines normes de comportement « civilisé » ?

À l'époque d'Henry Dunant, la manière d'atténuer la brutalité de la guerre constituait le grand thème des débats. Aujourd'hui, nous disons que les conditions d'incarcération dans les prisons devraient devenir plus humaines. Le débat en cours aux États-Unis est désormais centré sur l'humanité – ou l'inhumanité – des centres de détention, voire même sur la question technique des formes de torture qui seront autorisées par les États-Unis. La complicité du Royaume-Uni dans le processus de « restitution » est bien documentée ; cependant, il existe dans ce pays, au moins, des personnes qui, à l'instar d'Helena Kennedy, protestent contre cette nouvelle culture de violation des droits civils cautionnée par l'État. Dans son brillant ouvrage intitulé *Just War*, Helena Kennedy répète que la torture est toujours immorale, et que si le Royaume-Uni a recours à la torture, il perdra à la fois son autorité morale et toute efficacité.

Fondamentalement, je me demande ce que nous pouvons faire pour que les droits humains soient protégés. Tout le monde parle des droits fondamentaux de tout individu. Or, dans cette guerre incessante, extraordinaire, non définie que l'on nomme « guerre contre le terrorisme », ces droits comptent peu. De fait, les actes commis dans les prisons au nom de cette guerre contre le terrorisme pour intimider (nous n'utiliserons pas le mot « terroriser ») des individus ne sont pas autorisés par les codes de conduite morale que nous partageons tous. N'y a-t-il aucun espoir de parvenir à instaurer un ordre humanitaire commun ?

Quel rôle de tels droits fondamentaux – en tant que faisant partie du droit international, notamment du droit international humanitaire et du droit des droits de l’homme – jouent-ils dans votre vision d’un ordre humanitaire international ?

Nous devrions engager un débat sur l’idée de violation du droit de la guerre, à laquelle devrait graduellement succéder l’idée de violation du droit de la paix. Ainsi, peut-être, au lieu de faire des déclarations sur une guerre contre le terrorisme, nous devrions réfléchir à la manière de créer un modèle de citoyenneté et de développer un droit de la paix. Une telle démarche serait de nature à canaliser les esprits sur l’examen de certains aspects spécifiques de la situation dans le monde qui n’ont toujours pas été discutés.

Quelles conséquences pourrait avoir ce que vous nommez le « droit de la paix » ?

Je reprends, une fois encore, l’exemple du projet des *Open Society Archives*. Quand les journalistes sont incorporés au sein de l’armée dès le déclenchement de la guerre, et quand seuls quelques reporters prennent le risque de se hasarder à l’extérieur de la zone verte, leur but, fondamentalement, est de trouver des histoires qu’ils pourront vendre. Par contre, lorsque l’on parle de droit de la paix, on parle d’incorporer au sein de l’armée des chercheurs, des experts en droits humains, des spécialistes du droit et d’autres encore qui n’auront aucune obligation envers quoi que ce soit, hormis la vérité. Cela serait sans doute un bon moyen d’obtenir des informations exactes.

Vous avez qualifié plusieurs fois le Moyen-Orient de « trou noir ». Pourquoi ?

Cela est lié à la sécurité la plus élémentaire. Pourquoi dis-je que le Moyen-Orient est un trou noir ? Existe-t-il une volonté et une infrastructure institutionnelle permettant de résoudre les problèmes de la région de l’Asie occidentale comme Carl Bildt l’a fait pour les Balkans, en mettant sur pied une mission de l’OSCE pour cette région ? Est-ce à nous, les pays de la région, qu’il incombe de s’ouvrir, d’élargir les paramètres ? Ou est-ce à la communauté internationale, et en particulier au Conseil de sécurité et au Quartet (Etats-Unis, Russie, Union Européenne et Nations Unies), qu’il incombe de reconnaître que cette région est aujourd’hui un trou noir, dans la mesure où elle n’est pas systématiquement représentée quand le débat porte sur des questions de sécurité ? Interrogez-vous sur le fait suivant : des destroyers américains sont positionnés au large des côtes libanaises sans aucune explication et sans autre but que de démontrer leur maîtrise des mers. À quoi cela conduira-t-il ? Ne devrions-nous pas rendre possible la création, par voie de traité, d’une organisation régionale ? Une conférence pour la sécurité et la coopération dans la région ne nous permettrait-elle pas d’enjoindre les pays de la région d’assumer leurs responsabilités en matière de sécurité collective ?

Je souhaiterais évoquer une initiative du Canada, relative à la sécurité humaine, qui remplace le concept classique de sûreté basée sur la force militaire par une nouvelle approche mettant l’accent sur la sûreté des personnes. Cette initiative souligne que le premier devoir de l’État est de protéger l’individu et de faire en sorte que les droits humains puissent être exercés dans des conditions de paix et de tranquillité.

Cela pourrait-il constituer une manière de sortir du conflit en Irak ?

Oui, ce serait en effet l’un des moyens de résoudre la crise, au même titre que la relance de l’économie. La création d’une culture des droits juridiques constituerait une troisième voie. Peut-être pourrions-nous alors sortir de ce trou noir et – si la communauté internationale et tous ceux qui possèdent une expertise en matière de gestion des conflits nous y aident – apporter une contribution majeure au développement de ce nouvel instrument d’espoir que constitue le droit de la paix.

Un risque de fragmentation ou de partition menace-t-il l'Irak ?

Au cours de ces dernières années, une grande partie du débat a porté sur la démarche que j'ai décrite dans les termes suivants : « Jouons le jeu du fédéralisme, adoptons une administration de type fédéral ». Un Irak divisé constituerait la fin de notre propre système westphalien, la fin de la communauté des États du Moyen-Orient, de même que le début d'un processus de balkanisation qui conduirait à une guerre plus longue et risquant de s'étendre encore.

Prenons, par exemple, le cas de l'Europe de l'Est : une idéologie ethno-nationaliste en appelle à l'unicité de l'État et à la « nation » ethniquement définie. Les conséquences de cette idéologie ont toujours été explosives. L'historien anglais Lord Acton a écrit en 1862 qu'en plaçant, en théorie, au même niveau l'état et la nation, le nationalisme réduit pratiquement à une condition subalterne toutes les autres nationalités qui peuvent se trouver à l'intérieur des frontières... Par conséquent, selon le degré d'humanité et de civilisation existant dans le corps dominant qui revendique tous les droits de la communauté, les races inférieures sont soit exterminées, soit réduites en esclavage, soit déclarées hors la loi, soit placées dans un état de dépendance. De son côté, l'écrivain anglais Aldous Huxley a défini le nationalisme comme étant une compréhension erronée commune de l'histoire et une haine commune de ses voisins. Gardons-nous d'oublier les Balkans : cette partie de l'Europe a donné son nom à un phénomène qui figure désormais dans le dictionnaire politique et qui touche aujourd'hui notre région.

Dans son ouvrage intitulé *Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde*, Zbigniew Brzezinski a évoqué le démembrement de la Fédération de Russie en trois entités – Sibérie, Baltique et Caucase – ainsi que l'éventualité d'une désagrégation de la Chine. J'estime pour ma part qu'une coopération progressive – s'étendant de la région de l'APEC à l'Asie du Sud, à l'Asie occidentale, à la communauté euro-atlantique – est préférable à une démarche consistant à inviter le Kosovo aujourd'hui, le Haut-Karabagh demain et d'autres encore après-demain à devenir des États indépendants. Combien de cas problématiques vont-ils s'annoncer dans les années qui viennent ? Près de 200 nations appartiennent déjà au système des Nations Unies.

Et l'Irak dans tout cela ?

Les idées d'Ernest Gellner sur le nationalisme ne seront viables que si nous nous intéressons aux faits. Les États-Unis ont forcé Al Qaïda à quitter l'Afghanistan. Or, le chaos qui règne en Irak fournit un contexte plus riche, plus politique et plus spectaculaire : ce sont les Irakiens qui paient le prix de ce mouvement stratégique désastreux. Je ne sais pas comment nous osons parler de stabilité en Irak alors qu'est livrée sur le territoire de ce pays une guerre par procuration, prétendument fondée sur une logique de sécurité humaine. L'idée est-elle que si l'Irak reste une zone de troubles, peut-être les États-Unis et l'Europe resteront-ils des zones de paix ?

Ceux qui se livrent à des exercices de politique byzantine, en gérant la situation à partir de Washington ou du quartier-général de l'OTAN, s'inspirent de la pensée d'Ernest Gellner, telle que l'a expliquée Jerry Z. Muller dans son article paru dans la revue *Foreign Affairs* : la rivalité militaire entre les États engendre une demande de ressources accrues des États et, ainsi, une croissance économique continue. Quant à elle, la croissance économique dépend d'un niveau élevé d'alphabétisation de la population ainsi que de la facilité de communication, ce qui encourage l'adoption de politiques visant à promouvoir l'éducation et l'usage d'une langue commune, phénomène qui a conduit directement à des conflits liés à la langue et aux opportunités offertes aux communautés.

La ferveur religieuse attise la violence. La religion peut-elle aussi influencer positivement la situation ?

Islam, Christianisme et Judaïsme sont des religions universelles. Quand j'évoque la mise en place d'une Conférence sur la sécurité et la coopération dans la région, ou l'élaboration d'une Charte du citoyen, les idées que je professe se fondent sur les principes cardinaux de ces trois religions ; les laïcs pourront se référer au principe de la dignité humaine et à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Juifs, Chrétiens et Musulmans sont tous terrorisés par le phénomène de privatisation de la guerre. Aussi, le temps est-il venu pour nous de commencer à donner un peu d'espoir aux populations. Il n'y a pas, à mon avis, de guerre entre l'Islam et l'Occident. Il est tout simplement faux de parler d'une « croisade » de l'Occident ou d'un combat entre un Jihad démocratique et un Jihad islamique. L'idéalisme du président Bush, de même que sa ferveur universaliste, font écho à ceux de Bin Laden ; leur conflit ne doit pas être compris comme étant un conflit entre la Chrétienté et l'Islam. En fait, je crois qu'il s'agit là d'une aberration qui ne sert qu'à exacerber le conflit entre l'Occident et Al Qaïda.

Quel rôle joue l'Islam dans la situation irakienne ?

Ce que nous devons faire, c'est reconnaître que les Musulmans progressistes, les Musulmans libéraux, les Musulmans laïcs, et d'autres encore, sont tous intéressés à promouvoir le bien commun. Cela étant, comment peut-on y parvenir sans développer une approche systémique de la santé, de l'éducation, de l'aide sociale, de l'autonomisation des pauvres et de l'instauration d'un dialogue au sein de la population ? Cela fait partie du programme de pacification.

Cela a bien marché au Viet Nam. Certes, le Viet Nam n'est pas un pays musulman, mais il avait lui aussi été dévasté par les guerres. Aujourd'hui pays progressiste, socialiste, le Viet Nam est un membre toujours plus prospère d'une communauté asiatique des nations parmi lesquelles figure la Thaïlande, pays de traditions et monarchie.

Quand la religion sera-t-elle placée au-dessus de la politique, de sorte qu'il soit possible, d'une part, de créer les institutions, telles que les écoles et les hôpitaux, dont le financement peut être assuré grâce aux vastes ressources des organisations religieuses et, d'autre part, de mettre sur pied un Corps de la paix ? Comment les revenus tirés du pétrole seront-ils distribués ? Dans une lettre ouverte adressée il y a deux ans à la presse irakienne, je demandais si le temps n'était pas venu, pour ceux qui ont perdu leurs mosquées et leurs églises – comme cela s'est produit lors de la chute de la Pierre noire de la Kaaba² – de redécouvrir un engagement partagé, afin de restaurer non seulement les lieux de culte, mais aussi le rôle de la religion dans la politique, permettant de créer, par exemple, un fonds de la Zakat³.

Comment un tel fonds fonctionnerait-il ?

Cela fait déjà plus d'un quart de siècle que je plaide en faveur de la création d'un fonds international de la Zakat. Un tel fonds pourrait également conduire à la mise sur pied d'un Corps de la paix, international et non confessionnel. Nombre de personnes contactées ont indiqué ne pas disposer au niveau institutionnel des capacités professionnelles requises pour permettre à un tel projet de voir le jour. Elles sont venues me voir et m'ont demandé si je disposais d'une organisation qui pourrait superviser le fonctionnement d'un tel fonds.

² L'antique édifice dans lequel se trouve la Pierre noire et vers lequel les Musulmans se tournent pour prier. Il est situé au centre de la Grande Mosquée Masjid al-Haram, à La Mecque.

³ La Zakat (distribution d'aumônes) constitue l'un des Cinq Piliers de l'Islam. Tout Musulman ayant accumulé plus qu'un certain montant prescrit de biens doit s'acquitter de cette obligation, le but étant d'améliorer le sort des personnes démunies.

J'ai répondu que je ne pouvais leur offrir que mon nom, que je n'étais pas un professionnel de la gestion de fonds ou de fondations. J'ai parlé à Mike Moore, l'ancien Premier ministre néo-zélandais et ancien Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, et je lui ai demandé s'il y avait une chance qu'il accepte de prendre la tête de ce fonds. Il pensait qu'il s'agissait d'une institution de caractère islamique, mais je lui ai expliqué que l'Islam dont je parle est universel. Par exemple, le gouvernement britannique accepte des prêts consentis par des banques islamiques, sur la base de règles islamiques. Pourquoi donc ne pourrions-nous pas faire appel aux esprits les plus fins pour œuvrer en vue de la création de ce que souhaitait Paul Volcker, l'ancien président de la Réserve fédérale des Etats-Unis : une Banque de développement pour le Moyen-Orient ? Il s'agirait là d'une banque de développement asymétrique – de fait, elle serait asymétrique dès le tout début, dans la mesure où son action ne serait axée que sur les besoins des plus démunis. Hélas, les événements du 11 septembre 2001 ont mis fin à ce projet ; ils ont eu raison de l'altruisme et de la générosité.

C'est à une entreprise tout-à-fait différente que nous conférons aujourd'hui une légitimité : une religion privatisée assume désormais les dépenses engagées dans un but de destruction. Des sommes colossales sont versées à des acteurs privés dans cette guerre : la société KBR/Halliburton Co. a reçu quelque 19,3 milliards de dollars US dans le cadre de contrats de gré à gré exécutés en Irak ! Et maintenant, regardez bien les chiffres suivants : un billion de dollars US aurait permis de financer huit millions d'unités d'habitation, ou de rétribuer 15 millions d'enseignants des écoles publiques, ou encore d'assurer pendant un an des soins de santé à 530 millions de personnes ou des bourses universitaires à 43 millions d'étudiants.

Les responsables politiques devraient être prêts à envisager une réponse résolue et cohérente à la situation en Irak. Aujourd'hui, un baril de pétrole vaut 102 dollars US : certains pays du Golfe encaissent chaque jour un milliard de dollars US, parfois même davantage. Cet argent pourrait être mis à disposition pour donner à la population les moyens de développer la pacification, un tel programme de stabilisation étant de nature à atténuer immédiatement le nihilisme qui sert uniquement à faire le lit des conflits.

Cela pourrait-il, à terme, conduire à la réconciliation en Irak ?

Le grand public ne peut pas se réveiller un beau matin et décider que l'Irak sera pleinement indépendant, par exemple, dès le dernier jour du mois suivant. La réconciliation reste encore irréalisable parce que, clairement, les forces centrifuges sont plus puissantes que la tendance à la centralisation. Il n'en demeure pas moins absolument essentiel de briser le cycle de la violence.

Je ne vois qu'une façon de passer d'une situation de conflit à la responsabilité partagée : donner à la population les moyens d'exercer cette responsabilité partagée. J'ai le sentiment que l'approche en vigueur aujourd'hui n'est pas la bonne. Le gouvernement central se borne en effet à allouer les nouvelles ressources monétaires à la nouvelle bourgeoisie, à ceux qui se sont mis au service des forces internationales, à ceux qui s'enrichissent grâce à la situation actuelle et cherchent à blanchir leur argent.

Nous devons construire en partant de la base. Ce qui se passe aujourd'hui ressemble à une conversation entre la nouvelle classe moyenne et les politiciens. Ce qu'il nous faudrait, c'est un engagement de la part de la population dans son ensemble : elle doit être déterminée à exprimer ses besoins réels en termes de réinstallation, de reconstruction et de réintégration (qu'il s'agisse de bâtir ou d'agrandir une maison, ou de déménager pour s'installer ailleurs). Or, de tels pourparlers de réconciliation exigent une écoute de bonne qualité.

Qui devrait participer à ce processus ?

Je ne vois personne ayant une bonne qualité d'écoute au sein des organisations internationales. Sans vouloir offenser quiconque, je dirai que chaque organisation opère dans les limites de son propre cadre de référence. Des personnalités internationales – en particulier des personnes ayant connu des crises similaires – devraient apporter leur contribution à cette entreprise ; pour ce faire, elles devraient être invitées à suivre l'évolution du processus de reconstruction, et encourager celui-ci par le biais d'une écoute attentive. Dans le passé, j'ai évoqué plusieurs noms – Suleyman Demirel, de Turquie, Mohammed Khatami, d'Iran, Ahmed Ibrahim, d'Algérie, Ibrahim Bin Ali Alwazir, du Yémen (qui, après tout, est un pays à la fois sunnite et chiite) – outre votre humble serviteur et d'autres personnalités du même ordre.

Comment devrions-nous impliquer les Irakiens ?

Le plus grand problème, s'agissant des groupes vulnérables, réside dans leur incapacité à s'exprimer en leur propre nom : c'est cela qui constitue leur vulnérabilité réelle. Nous parlons des groupes vulnérables avec condescendance, comme s'ils étaient de simples pions sur un échiquier, réclamant notre bonté, notre générosité et nos largesses. Nous ne parlons pas d'eux en tant que citoyens potentiels d'un nouvel Irak. N'y a-t-il pas une contradiction fondamentale entre notre discours sur un nouvel Irak indépendant et plus démocratique et, d'autre part, notre incapacité à communiquer avec les personnes les plus humbles ?

Le *Arab Thought Forum* élabore actuellement un questionnaire que nous destinons aux associations médicales arabes et aux associations professionnelles arabes (médecins, juristes, enseignants, etc.) d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord. Les questions portent, par exemple, sur le poids moyen des bébés à la naissance, sur la santé des enfants à l'âge de cinq ans, et sur les raisons qui pourraient expliquer le nombre de décès si précoces. Le but est de commencer à humaniser la relation entre les classes moyennes et les classes qui se situent plus bas encore, au lieu de continuer à ignorer la population au nom du peuple et au nom de la paix.

Nous espérons qu'en décembre 2008, lors de la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il sera possible à cette région de l'Asie occidentale (nous pensons notamment à l'Irak et à l'Afghanistan) d'avoir un réel impact en déclarant : voilà quelles sont les conséquences de la guerre, et voilà quelles sont nos recommandations, en toute impartialité.

Personne ne sait aujourd'hui quel tour vont prendre les événements en Irak. Une boîte de Pandore a été ouverte et tous les maux de l'humanité ont pu s'en échapper. Il ne reste rien d'autre que l'espoir caché dans la boîte refermée.

Absolument. La mythologie grecque nous enseigne que l'espoir existe au fond du tonneau de Diogène...